



ISEIG
Depuis 1982

Plus de 40 ans
d'excellence ...

... pas mal !

Digital Collaboration Specialist avec brevet fédéral



ISEIG - Institut Suisse d'Enseignement de l'Informatique de Gestion
Avenue des Boveresses 52, CH - 1010 Lausanne
Tél. +41 (0)21 654 40 60, E-mail : info@iseig.ch, URL : www.iseig.ch

Digital Collaboration Specialist

avec brevet fédéral

Introduction

Les nouvelles technologies introduisent de nouvelles formes de communication, de collaboration et de nouveaux modèles de travail auxquels il faut se préparer.

Les plateformes de collaboration numérique sont utilisées pour discuter d'une problématique, partager des idées, faire avancer des projets et bâtir un esprit de groupe. Elles permettent de connaître l'avancement des dossiers et des projets en temps réel, pour tenir des vidéoconférences, partager et modifier des documents, ... Les collaborateurs peuvent également accéder à leur environnement de poste de travail virtuel à distance et à partir de n'importe quel appareil.

La communication digitale est l'ensemble des actions menées sur des plateformes numériques afin de créer ou de renforcer des liens avec d'autres utilisateurs de la toile. C'est l'un des moyens les plus usités par les entreprises qui cherchent de nouveaux clients ou une meilleure visibilité.

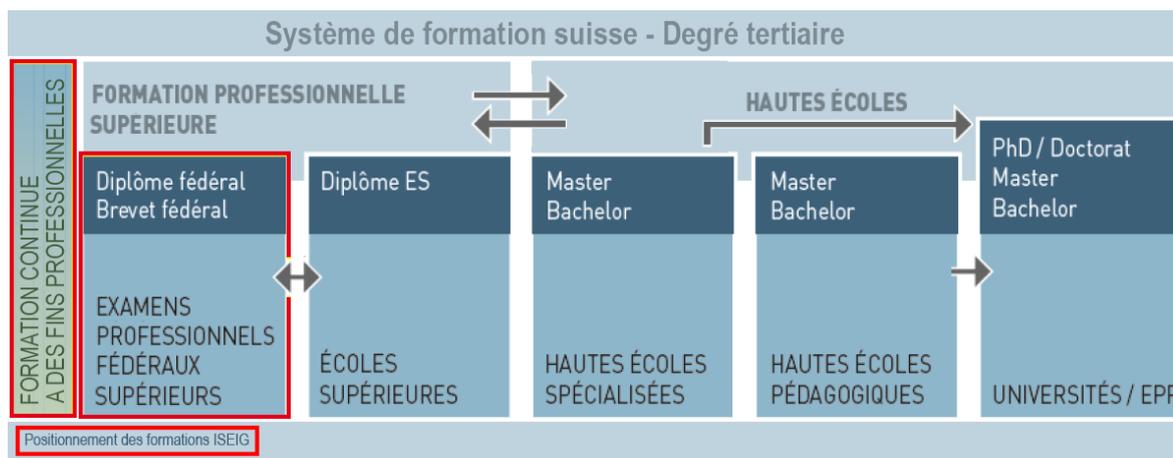
A l'aide de travaux pratiques, cette formation présente différents outils numériques représentatifs pour pouvoir proposer des solutions sur des bases concrètes. Parmi ces outils citons : Microsoft Teams, Slack, Google Docs, Microsoft 365, OneDrive, MindMeister, Google Drive, Dropbox, WhatsApp, ERP, ...

Le Digital Collaboration Specialist¹ avec brevet fédéral soutient la transformation numérique des entreprises. Il dispose de connaissances techniques et d'une grande expertise dans l'utilisation des outils numériques actuels pour un usage professionnel au quotidien. Son travail est caractérisé par une forte orientation service. Sa tâche principale consiste à préparer les clients et les collaborateurs à l'ère numérique.

Les exigences de l'examen pour l'obtention du titre « Digital Collaboration Specialist » avec brevet fédéral sont définies par « ICT-Formation professionnelle Suisse », l'organisation nationale du travail (OrTra) pour les métiers de l'informatique (www.ict-formationprofessionnelle.ch), en collaboration avec l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) et des représentants de l'économie. « ICT-Formation professionnelle Suisse » est également responsable de la définition et de l'organisation des examens.

¹Afin de faciliter la lecture, par la suite, seul le masculin est utilisé pour désigner les deux genres.

Le brevet fédéral est le 1^{er} diplôme de la formation professionnelle supérieure. Il s'agit de formation continue qui permet l'obtention d'une reconnaissance officielle des connaissances et compétences sans recommencer une longue formation de base déjà acquise. Il peut être complété par le diplôme fédéral qui est le plus haut diplôme de la formation professionnelle supérieure. Le diplôme fédéral permet à son tour d'accéder aux études HES ou universités en vue de l'obtention d'un MAS (Master of Advanced Studies), d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) ou d'un MBA (Master of Business Administration).



Pour qui

La filière du brevet fédéral de Digital Collaboration Specialist s'adresse à des informaticiens ou à tous professionnels souhaitant se spécialiser dans la transformation numérique de l'entreprise. Comme il s'agit de formation continue, elle permet l'obtention d'une reconnaissance officielle des connaissances et compétences sans recommencer une longue formation de base déjà acquise.

Compétences opérationnelles principales

Le Digital Collaboration Specialist est en mesure d'effectuer les missions suivantes :

- soutenir la collaboration numérique au sein de l'entreprise
- accompagner les processus de changement opérationnel déclenchés par les développements numériques
- utiliser les méthodes de gestion de projet traditionnelles ou agiles pour planifier et mettre en place des solutions ICT dans le cadre des développements numériques
- analyser les besoins des parties prenantes et en déduire des solutions en tenant compte des exigences légales en matière de sécurité de l'information et de protection des données
- élaborer des propositions de canaux de communication appropriés, les gérer et tirer un potentiel d'optimisation des mesures d'impact
- élaborer, en étroite collaboration avec la direction ou les équipes responsables, des mesures permettant de mettre en oeuvre avec succès de nouvelles solutions techniques
- élaborer des lignes directrices pour l'utilisation des outils numériques et en contrôler leur respect

- organiser et animer des réunions et des ateliers à l'aide d'outils informatiques appropriés
- conseiller les équipes en fonction de leurs besoins, élaborer des manuels de formation et organiser des formations
- préparer les données et les informations pour les documents internes de l'entreprise (par exemple le rapport annuel) et créer des modèles dans différents formats de médias, analyser les chiffres, visualiser les résultats, mettre en évidence les déclarations pertinentes et les présenter à l'aide d'outils et de méthodes appropriés.

Domaines d'activité du Digital Collaboration Specialist

Le Digital Collaboration Specialist travaille dans des entreprises concernées par la transformation numérique.

Dans les moyennes et grandes entreprises, il travaille généralement comme spécialiste de la mise en oeuvre des stratégies numériques. Il travaille comme Digital Officer, formateur, coach en transformation numérique, responsable du back-office ou dans le support à la gestion.

Dans les petites entreprises, il joue un rôle polyvalent et assume un large éventail de tâches et de responsabilités.

Son travail quotidien se situe à l'interface de la technologie, de la communication et du développement des ressources humaines. Il est responsable du déploiement et de l'utilisation professionnels des outils numériques pour la communication, l'administration ou tout autre domaine d'activité.

Il s'assure de la formation des collaborateurs pour permettre une utilisation efficace des outils numériques.

Le Digital Collaboration Specialist opère au sein d'un vaste réseau, qu'il utilise et entretient activement pour son travail quotidien. En interne, il communique avec les différents départements ainsi qu'avec les supérieurs, les chefs de produit et les équipes. En externe, il est en contact avec les utilisateurs d'outils numériques, les fournisseurs, les sociétés de conseil, les instituts d'études ou de formation et les fournisseurs de solutions numériques.

Plan de formation et compétences à acquérir

Le programme de la formation se base sur les modules suivants :

• Business Engineering

• 625 - Vérifier et évaluer des outils de collaboration numérique

Le Digital Collaboration Specialist observe en permanence l'offre sur le marché des outils de collaboration numérique, les spécifications des fournisseurs et évalue l'adéquation des outils dans le contexte d'une organisation.

• 626 - Sélectionner les canaux et outils numériques en fonction des besoins

Sur la base d'un besoin concret de collaboration, il sélectionne les canaux et outils numériques en fonction des groupes cibles et du contexte et prépare leur déploiement et leur exploitation dans une organisation.

• 631 - Concevoir des interactions centrées sur l'utilisateur

Il conçoit l'interaction entre l'homme et la technologie avec une approche centrée sur l'utilisateur et assure une expérience utilisateur optimale (User Experience UX) avec des produits ou des services.

- **628 - Gérer et optimiser les canaux numériques**
Il élabore des lignes directrices pour l'utilisation et le contenu des canaux numériques, examine en permanence les performances, l'efficacité et la conformité sur les canaux, et lance les actions correctives et d'amélioration appropriées le cas échéant.
- **630 - Planifier et organiser des rencontres interactives**
Il planifie, organise et anime des réunions, des ateliers et des séquences d'apprentissage analogiques, numériques ou hybrides, et assure le suivi des résultats.
- **633 - Initialiser et accompagner les processus de changement**
Il analyse l'environnement d'un projet de changement, modère l'évolution de la vision et des objectifs du changement et aide l'organisation à mettre en œuvre le changement.
- **646 - Suivre et évaluer les innovations pour en dégager les tendances**
Il suit en permanence les innovations et les tendances, évalue leur potentiel pour son organisation, compare les avantages potentiels avec le coût de l'intégration et élabore une feuille de route pour l'introduction d'une technologie.
- **Gestion des données**
 - **632 - Analyser et évaluer les données**
Il définit, sur la base de questions spécifiques, les exigences applicables aux bases de données, vérifie, examine et analyse les données après leur collecte et prépare les résultats en fonction des groupes cibles.
- **Multimédia**
 - **627 - Produire des contenus pour les médias numériques**
Sur la base des besoins client, il élabore un concept de présentation de contenus visuels et audiovisuels, produit le contenu et le publie sur des canaux numériques appropriés.
- **Project Management**
 - **690 - Planifier, diriger et superviser des projets**
Il structure et planifie un projet sur la base de la mission de projet définie, mène et supervise le projet pendant la réalisation et informe périodiquement les décideurs de l'avancement du projet.
- **Gestion des services**
 - **629 - Développer des séquences d'apprentissage**
Il développe des séquences d'apprentissage analogiques, numériques ou hybrides adaptées aux besoins et planifie leur réalisation et leur évaluation.
 - **634 - Maintenir le paysage de services pour la collaboration numérique**
Il coordonne les solutions de collaboration numérique et leurs dépendances au sein d'une organisation, spécifie les exigences pour les nouvelles solutions, aide les professionnels à introduire de nouvelles solutions et évalue périodiquement le degré de maturité de la collaboration numérique au sein d'une organisation comme base d'amélioration continue.

Conditions d'admission aux examens

Est admis à l'examen final, celui qui remplit 1 des 4 conditions suivantes :

- être titulaire de l'un des diplômes suivants et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans l'application des technologies de l'information et de la communication (ICT) après l'obtention de ce diplôme :
 - un certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce CFC
 - un certificat fédéral de capacité d'informaticien(ne) CFC
 - un certificat fédéral de capacité de médiamaticien(ne) CFC
 - un certificat fédéral de capacité d'opératrice/opérateur en informatique CFC
 - ou une qualification équivalente.

ou

- être titulaire de l'un des diplômes suivants et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans l'application des technologies de l'information et de la communication (ICT) après l'obtention du diplôme :
 - une maturité gymnasiale
 - une maturité spécialisée
 - une maturité professionnelle
 - ou une qualification équivalente.

ou

- être titulaire de l'un des diplômes suivants et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans l'application des technologies de l'information et de la communication (ICT) après :
 - l'obtention d'un certificat fédéral de capacité obtenu à la suite d'une autre formation de base
 - l'acquisition d'une qualification équivalente.

ou

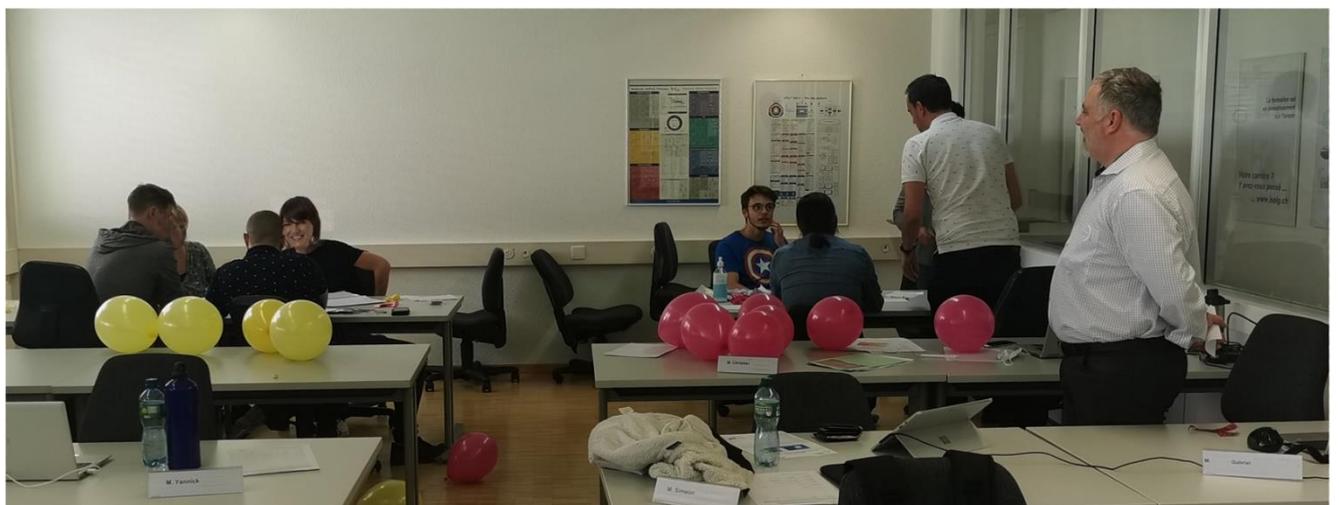
- 6 ans de pratique professionnelle dans le domaine ICT.

Contrôle de compétences

Une session d'examen est organisée chaque année en mai. L'examen est écrit et comprend 3 parties sur les thèmes suivants :

- Changement et transformation numérique : travail de projet écrit réalisé au préalable, présentation et entretien professionnel oral de 45 minutes. Pondération 50 %
- Collaboration numérique : étude de cas et de mini-cas écrit de 240 minutes. Pondération 25 %
- Responsabiliser les équipes : critical incidents oral de 60 minutes. Pondération 25 %

Les exigences pour obtenir le brevet fédéral de Digital Collaboration Specialist sont définies et continuellement actualisées par l'organisation nationale du travail (OrTra) pour les métiers des technologies de l'information et de la communication « ICT-Formation professionnelle Suisse » (ICT-FP) soutenue par le SEFRI - Secrétariat



d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. ICT-FP est responsable de l'organisation des examens permettant d'obtenir le brevet fédéral.

Titre obtenu

Le brevet est délivré par le SEFRI - Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation.

La ou le titulaire du brevet fédéral est autorisé(e) à porter le titre protégé de :

- **Digital Collaboration Specialist avec brevet fédéral**
- Digital Collaboration Specialist mit eidgenössischem Fachausweis
- Digital Collaboration Specialist con attestato professionale federale

Traduction du titre en anglais:

- **Digital Collaboration Specialist, Federal Diploma of Higher Education**

Le **Digital Collaboration Specialist est positionné au niveau 5 du CNC – Cadre National de Certification** qui

comprend 8 niveaux. Le brevet fédéral est le premier diplôme de la formation professionnelle supérieure. Il est suivi par le diplôme fédéral qui est le plus haut diplôme de la formation professionnelle supérieure. Il s'agit de formation continue qui permet l'obtention d'une reconnaissance officielle des connaissances et compétences sans recommencer une longue formation de base déjà acquise.

Durée et prix

Dates	Formation	Durée	Prix	Prix/j
Voir détail sur www.iseig.ch	Digital Collaboration Specialist avec brevet fédéral Prix avec le subventionnement : CHF 5'150.- ou CHF 7'650.-, soit CHF 100.- ou CHF 150.- par jour	51 jours	15'300.-*	300.-*

selon conditions générales. Le prix comprend toute la documentation distribuée.

* Le prix du cours n'inclut pas la taxe d'examens, non soumis à la TVA, montant facturé par ICT-FP Suisse.

Les cours se déroulent de 09:00 à 12:00 et 13:00 à 16:30 et 15:30 les samedis

Subventions jusqu'à CHF 13'150.- avec la subvention de la Confédération de CHF 7'650.- et, dans le canton de Vaud, la subvention de la fondation FONPRO de CHF 2'500.- pour la formation et CHF 3'000.- pour l'examen.

Modalités de paiement : sur demande, le paiement de la formation peut être réglé par acomptes.



Formation professionnelle supérieure Tertiaire B			Formation supérieure académique Tertiaire A	
Niveau	Processus européen de Copenhague		Niveau	Processus de Bologne
8	---	---	8	Doctorat
7 Diplôme fédéral	• Information Security Manager • ICT-Manager	---	7	Master
6 Brevet fédéral - ES – Ecole supérieure	• Informaticien-ne de gestion • ICT-Platform Development Specialist • ICT-Application Development Specialist • Cyber Security Specialist	• Informaticien-ne de gestion ES	6	Bachelor
5 Brevet fédéral	• Digital Collaboration Specialist			



Cinq bonnes raisons :

- de se perfectionner à l'ISEIG et
- de profiter plus de 40 ans d'expérience ...



... vos avantages :

1. Restez compétitif et toujours au top

- Vous apprendrez des contenus basés sur les meilleures pratiques développées par des experts au niveau international. Les méthodes et techniques sont éprouvées et évoluent constamment pour répondre aux besoins en constante évolution. Par vos nouvelles connaissances et compétences, vous vous différencierez sur le marché et serez plus attractif.



2. Garantissez votre investissement formation

- La majorité des formations aboutissent à des certifications qui prouvent vos acquis à votre employeur, partenaires et clients. Vous vous différenciez ainsi positivement et restez attractif sur le marché du travail.
- Votre réussite est optimisée par notre soutien. Si vous considérez que la matière n'a pas été assimilée, nous vous offrons généralement la possibilité de refaire gratuitement tout ou partie de la formation dans les 6 mois, dans une session organisée. Vous ne payerez que les éventuels nouveaux documents pédagogiques ou taxes d'examen. Le reste est à notre charge.

3. Gagnez de l'argent

- Vos nouvelles compétences vous permettront d'être plus productif et d'obtenir une promotion.
- ISEIG, fondation à but non lucratif, offre des formations au meilleur prix. Pour un montant donné, vous obtenez plus.
- Investissez sur vos compétences pour assurer votre rendement, il ne s'agit pas d'une loterie au gain des plus illusoire.



4. Gagnez du temps

- Mettez immédiatement en pratique vos nouvelles compétences. Les ateliers pratiques basés sur des cas réels assurent un transfert de connaissances aisé et l'utilisation des acquis dans votre environnement professionnel.

5. Evitez les mauvaises surprises

- Tout est inclus dans le prix de la formation : supports pédagogiques, énoncés de travaux pratiques avec corrigés, examens à blanc avec corrigés.
- Vous choisissez votre formation sur la base de programmes d'actualité clairement définis.